

LES ANNALES DU MONT ST-MICHEL

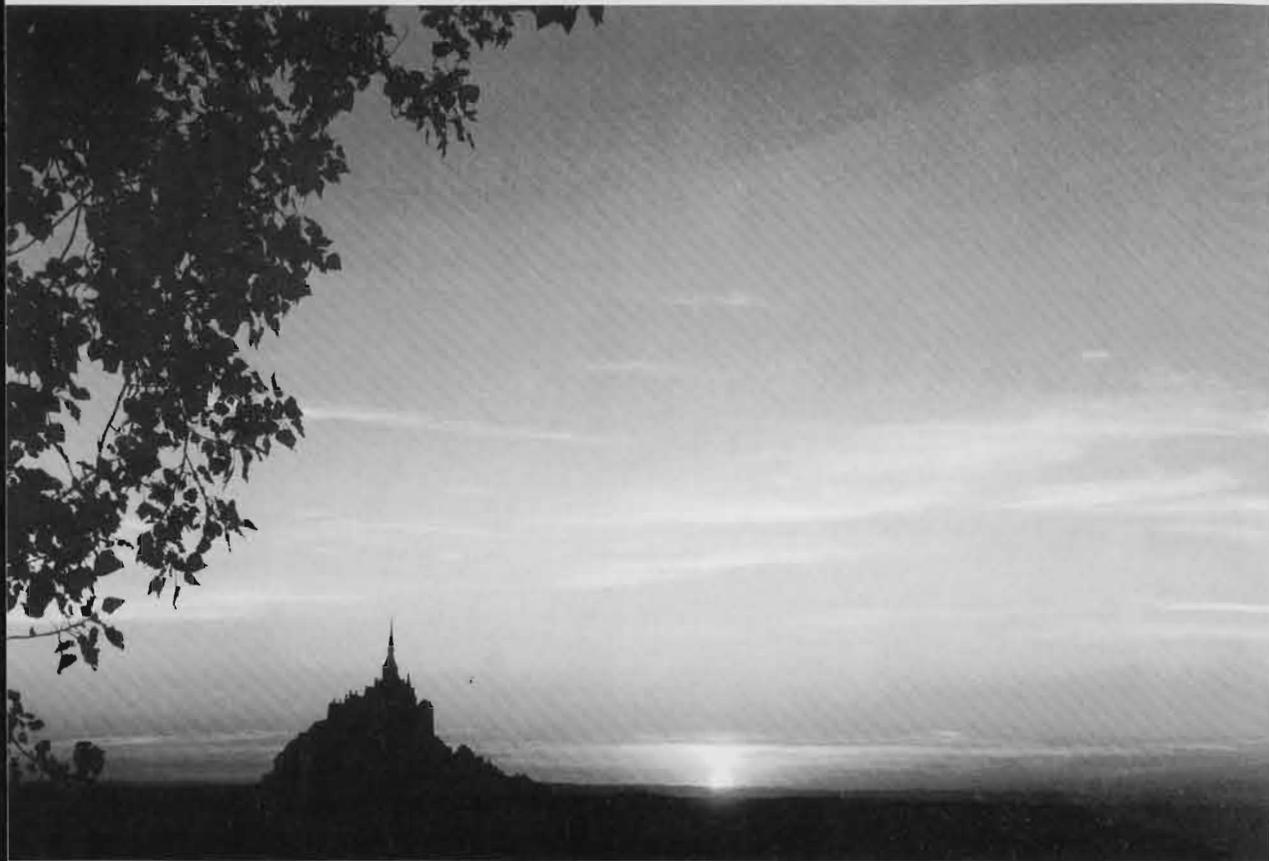


BULLETIN DU PÈLERINAGE ET DE L'ARCHICONFRÈRE

128^e année

Mars - Avril - Mai - 2002

N° 2



Sommaire

Editorial	1
Vendredi Saint	2-4
Inauguration du centre d'accueil Saint-Aubert	5-7
En 1910, on parlait déjà... ..	8-13
Billet d'humeur	14
Intentions de prière	15-16



PER. 120

Editorial

Dans les temps difficiles que nous vivons, seul le poète arrive à nous emporter loin de nos soucis pour nous dire l'essentiel. Laissons le murmurer son chant à notre cœur.

*Ce qui m'étonne, dit Dieu, c'est l'espérance.
Et je n'en reviens pas !*

*Que ces pauvres enfants voient comme ça se passe et qu'ils croient que
demain ça ira mieux. Ça, c'est étonnant.*

*Cette petite espérance qui n'a l'air de rien du tout.
Cette petite fille espérance. Immortelle.
Qui est venue au monde le jour de Noël.
C'est une petite fille pourtant qui traversera les mondes,
elle seule, portant les autres.*

*Il faut que ma grâce soit en effet d'une force incroyable et qu'elle coule
d'une source et comme un fleuve inépuisable
pour que cette petite fille espérance,
tremlante à tous les vents,
anxieuse au moindre souffle,
se tienne aussi fidèle,
aussi droite, aussi pure ;
et invincible et immortelle,
et impossible à éteindre.*

Charles Péguy

André Fournier
recteur



050020000-16536

Christ est venu
Christ est né
Christ a souffert
Christ est mort...

La Semaine Sainte de cette année 2002 nous a fait revivre le temps liturgique tout au long des célébrations que l'Église propose pour vivre plus intensément la passion du Christ.

Comment ne pas éprouver de compassion pour celui qui a accepté, dans un ultime choix, de mourir pour nous rendre libres ? Comment ne pas ressentir l'actualité de ce geste au travers des événements que nous vivons actuellement ?

Nous pourrions alors sombrer dans le fatalisme, la lassitude ou le désespoir devant cette histoire sans cesse renouvelée d'un homme souffrant et offert. Mais notre marche dans la foi peut être aussi éclairée par cette mort. Nous passons souvent à côté de ce jour de mort du Christ pour retrouver au plus vite la joie de Pâques, impatients d'aborder au matin de Pâques l'étonnement de la Résurrection. La mort nous est insupportable comme la souffrance mais cette condition est inhérente à la vie même et fait partie aussi de notre vie. Pleinement. Le Christ qui « a partagé notre condition humaine » jusqu'au bout, jusqu'au fond

de la souffrance et de l'incompréhension nous a ouvert une voie en nous témoignant que ce passage de l'épreuve ne débouche pas sur l'inconnu, sur une fin stérile mais que ce passage est chemin, voie lumineuse pour qui demeure dans la confiance, dans l'assurance que nous serons toujours accompagnés, toujours « avec ». Lui, pour passer de ce monde à Son royaume...

Vivre pleinement le Vendredi Saint c'est peut-être pour chacun d'entre nous entrer dans la réalité de la mort et la confiance dans ce passage, devancé par le Christ notre frère d'espérance.

Le Chemin de Croix
Vendredi Saint

I. L'arrestation

Jean 18 ; 1,7

Ayant ainsi parlé, Jésus s'en alla, avec ses disciples, au-delà du torrent du Cédron, il y avait là un jardin où il entra avec ses disciples. Or Judas, qui le livrait, connaissait l'endroit, car Jésus s'y était maintes fois réuni avec ses disciples. Il prit la tête de la cohorte et des gardes fournis par les grands prêtres et les pharisiens, il gagna le jardin avec torches, lampes et armes. Jésus,

sachant tout ce qui allait lui arriver, s'avança et leur dit : « Qui cherchez-vous ? » Ils lui répondirent : « Jésus le nazôréen. » Il leur dit : « c'est moi. » Or, parmi eux, se tenait Judas qui le livrait. Dès que Jésus leur eut dit « c'est moi », il eurent un mouvement de recul et tombèrent. À nouveau Jésus leur demanda : « Que cherchez-vous ? » Ils répondirent : « Jésus le nazôréen. » Jésus leur répondit : « je vous l'ai dit, c'est moi. »

**Quel est cet homme qui s'avance ?
Quel est cet homme qui devance et pose question ?**

Quel est cet homme qui se révèle face aux gardes ?

Quel est l'homme qui se dit en vérité, nu sans titre, mais homme debout qui se révèle entièrement ?

Jean 1 ; 29

« Voici l'agneau de Dieu qui enlève le péché du monde. »

XII L'ensevelissement

Jean 19 ; 38, 41

Après ces événements, Joseph d'Arimathée, qui était un disciple de Jésus mais s'en cachait par crainte des juifs, demanda à Pilate l'autorisation d'enlever le corps de Jésus. Pilate acquiesça, et Joseph vint enlever le corps.

Nicodème vint aussi, lui qui naguère était allé trouver Jésus au cours de la nuit. Il apportait un mélange de myrrhe et d'aloès d'environ cent livres. Il prirent donc le corps de Jésus et l'entourèrent de bandelettes, avec des aromates, suivant la manière d'ensevelir les juifs.

Accepter la mort et les rites de deuil.

Accompagner la fin de la vie et en pose les derniers signes, prendre soin du corps.

Jean 12 ; 3, 8

Marie prit alors une livre d'un parfum de nard pur de grand prix ; elle oignit les pieds de Jésus, les essuya avec ses cheveux et la maison fût remplie de ce parfum. Alors Juda Iscariote, l'un de ses disciples, celui-là même qui allait le livrer dit : « Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers, pour les donner aux pauvres ? » Il parla ainsi, non qu'il eût souci des pauvres, mais parce qu'il était voleur et que, chargé de la bourse, il dérobait ce qu'on y déposait. Jésus dit alors : « Laisse-là ! Elle observe cet usage en vue de mon ensevelissement. Des pauvres, vous en avez toujours avec vous, mais moi, vous ne m'avez pour toujours. »

Christ est ressuscité
Christ est vivant
Christ reviendra. Christ est là...

XIII Le Tombeau neuf

Jean 19 ; 41, 42

A l'endroit où Jésus avait été crucifié il y avait un jardin, et dans ce jardin un tombeau tout neuf où jamais personne n'avait été déposé. En raison de la Préparation des juifs, et comme ce tombeau était proche, c'est là qu'ils déposèrent Jésus.

Là où jamais personne n'avait été déposé. Là où l'homme Jésus va, nul n'a jamais été. Lieu nouveau pour le Fils premier. Le Christ inaugure des temps nouveaux, Il nous ouvre des chemins nouveaux. Le premier, il naît libre et meurt libre, à sa suite, nous sommes nés à sa liberté.

Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité et la vérité fera de vous des hommes libres.

XIV Marie de Magdala

Jean 20 ; 1, 3

Le premier jour de la semaine, à l'aube, alors qu'il faisait

encore sombre, Marie de Magdala se rend au tombeau et voit que la terre était enlevée du tombeau. Elle court, rejoint Simon-Pierre et l'autre disciple, celui que Jésus aimait, et elle leur dit : « On a enlevé du tombeau le seigneur, et nous ne savons où on l'a mis ». Alors Pierre sortit, ainsi que l'autre disciple, et ils allèrent au tombeau.

De l'annonce faite à Marie, De la naissance de Jésus... à la mort de Jésus.

De l'annonce faite à Marie de Magdala.

Du Fiat..., à la stupeur.

Comment sera-t-il possible ?

Aux femmes, Dieu révèle le mystère de son fils.

Le mystère de l'Amour, de celui qui est tellement fort qu'il échappe à toute emprise.

L'amour qui rend libre et qui nous fait naître de nouveau.

L'amour qui nous fait passer par la croix, mais l'amour qui nous fait passer par la vie.



Bénédition du Centre d'accueil Saint-Aubert

Le jeudi 25 avril Monseigneur Jacques FIHEY, accompagné par le Père Théophile DESFEUX, vicaire général, de Monsieur Dominique JOUENNE, économiste diocésain, de nombreux prêtres du doyenné, des Fraternités Monastiques, en présence de Monsieur Patrick GAULOIS, maire du Mont et de nombreux conseillers municipaux, de Monsieur Jean-Pierre HOCHET, administrateur de l'Abbaye, de monsieur Alain CONAN, président de l'Office de Tourisme, de monsieur Joël OLLIVIER, architecte, de représentants

des entreprises et de nombreux amis du sanctuaire, a procédé à la bénédiction des nouvelles salles réalisées dans les caves de la « Maison du Pèlerin ». Deux salles, l'une pour une capacité de 38 personnes et l'autre pour 12 personnes. Une partie technique en sous-sol comprend deux WC et un petit plan de travail équipé d'un évier (avec eau chaude), de deux plaques électriques permettant de réchauffer un plat. Une cafetière et une bouilloire complètent l'ensemble.

Après avoir chanté les Vêpres de Saint Marc à l'église paroissiale, le Père André FOURNIER et l'équipe du sanctuaire ont reçu leurs hôtes dans les nouvelles salles. Dans son mot de présentation le père Recteur évoqua la genèse de cette réalisation : l'ouverture permanente de la librairie SILOË dans la grande salle du rez-de-chaussée privait le sanc-



tuaire de toute structure d'accueil des groupes. C'est pourquoi, la place étant très limitée, il fut décidé d'aménager les caves. C'est Marie-Pierre INGRAO animatrice pastorale du sanctuaire et architecte d'intérieur, qui assura l'élaboration des plans avec Joël OLLIVIER l'architecte, et représenta le Recteur pour les visites de chantier. Dès le départ il fut décidé que cette nouvelle structure ne serait pas destinée à l'accueil de nuit (manque de place, problèmes de sécurité). Elle veut simplement offrir un espace de rencontre, de conférence, de réunion pour divers groupes (pèlerinages, mouvements diocésains, écoles, etc.) voulant vivre un temps fort au Mont-Saint-Michel. Le père FOURNIER remercia Monseigneur FIHEY et le conseil épiscopal d'avoir permis, par un prêt du diocèse au sanctuaire, la construc-

tion de cet ensemble. Il remercia aussi les entreprises qui, dans un temps court et dans les difficultés inhérentes aux travaux de terrassement à mi-pente du Mont, ont respecté les délais impartis. Il a aussi remercié les donateurs qui ont répondu à l'appel lancé par le sanctuaire pour aider à financer ce projet. Merci à ceux qui ont déjà donné, merci à ceux qui donneront encore car nous sommes encore très loin d'avoir réglé notre dette.

Monseigneur FIHEY, avant de bénir les locaux dit son espoir de les voir servir aux jeunes pour qui le Mont est un témoignage fort de la foi. Après avoir proclamé la prière de bénédiction, il parcourut les pièces pour les asperger avec l'eau bénite. Puis tous se retrouvèrent autour du verre de l'amitié.



Vue de la bétonnière télescopique pour amener le béton pour la dalle du plancher de la salle de réunion. (Longueur du bras télescopique : 30 m !)



CONDITIONS D'UTILISATION

Le centre d'accueil Saint Aubert du Mont, est ouvert aux groupes et mouvements du diocèse, aux pèlerins ou à tout organisme ayant besoin de lieux de réunion. Pour des raisons de sécurité que chacun comprendra, nous sommes dans l'obligation de nous en tenir au chiffre de 50 personnes pouvant être accueillies (sous réserve des dispositions imposées par la commission de sécurité). Les salles étant aménagées et chauffées, une participation au frais s'élevant à 10 € par heure est demandée (avec un forfait indivisible de 30 € durant les trois premières heures).

Les réservations sont à faire à la « **Maison du Pèlerin** »,
BP1, 50170 LE MONT SAINT MICHEL ; Tél : 02.33.60.14.05 ; Fax : 02.33.60.14.26
 Courriel : sanctuaire.saint.michel@wanadoo.fr

En 1910, on parlait déjà de supprimer la digue...



Un peu d'Histoire

*J*e n'ai pas l'intention d'apporter du nouveau sur cette épineuse question de la digue du Mont-Saint-Michel, encore moins d'écrire une histoire de la digue, et surtout pas d'entrer dans une polémique ; mais simplement de transcrire et de rapprocher les opinions qui ont été exposées pendant un demi-siècle dans les « Annales ». Cela pourra montrer combien les idées qui paraissent les plus ancrées dans les esprits à un moment donné sont sujettes à des fluctuations, sinon des revirements complets suivants les circonstances. L'opinion publique est fragile : telle cause juste aujourd'hui ne le sera peut-être pas demain. Relativisme désabusé me direz-vous ? Peut-être. Mais lisez plutôt...

En septembre de l'année 1909, dans un article des « Annales » intitulé « **Propos Montois** » et signé « **Gingatz** », nous lisons : « Le Mont-Saint-Michel est tout à fait à l'ordre du jour. Tout le monde s'en occupe : aussi en dirons-nous peu de chose, si ce n'est ceci : On mène à grand train la campagne contre la digue et les polders. La question paraît devoir entrer prochainement dans une phase nouvelle. La commission ministérielle instituée il y a quelques mois, pour étudier les moyens de sauvegarder la beauté du Mont et le mettre à l'abri de toute entreprise industrielle pouvant porter atteinte à son aspect, a remis ses conclusions aux quatre ministères intéressés. Elle se propose de rejeter toutes les demandes en concession tendant au colmatage des grèves, et

d'établir autour du Mont un secteur complet d'isolement. En ce qui concerne la digue insubmersible, il est désirable qu'on examine concurremment :

1. le projet qui consiste à la conserver, mais en y substituant une passerelle de deux cent mètres à partir du Mont-Saint-Michel, et
2. le projet qui consiste à remplacer l'ouvrage actuel par un pont de 1500 mètres de longueur, en quelque sorte une estacade à claire-voie.

D'autre part, une modification apportée au tracé de la digue de Roche Torin permettrait le retour des cours d'eau sur les grèves et le balayage de la baie.

Nous applaudissons à ces résolutions et souhaitons à leurs auteurs de les réaliser pratiquement. "

En juin 1879, les travaux de la digue sont commencés depuis un an et même bien avancés ; ils s'achèveront en août. Le rédacteur des « Annales » écrit, plein d'enthousiasme :

« Les périls souvent imaginaires, les obstacles souvent exagérés, ont à présent complètement disparu. La digue vient maintenant au pied

même des remparts, et les piétons peuvent arriver ici à toute heure, même en haute marée. Si l'on est en voiture, on peut, sans attendre le reflux, descendre à "La Rive", et c'est un plaisir et une promenade que de parcourir à pied cette jetée de deux kilomètres. » C'est une page publicitaire.

Cette fameuse digue avait été aménagée en 1878-79. Il avait été prévu que les travaux dureraient quatre années ; ils furent réalisés en à peine deux. Composée d'un solide mélange de terre et de tangué protégé sur les côtés par un robuste enrochement et garnie en surface d'un revêtement pierreux macadamisé, elle n'est en somme que l'adaptation à une destination routière de ces nombreuses digues élevées dans les polders pour protéger les terres de l'envahissement de la mer et fournir des surfaces cultivables.

Un reproche ne tarda pas à lui être fait : sa « courbe gracieuse » qui devait aboutir tangentiellement au pied du rocher, comme il était formellement stipulé dans les clauses de la concession, venait **buter contre le rempart, entre la tour du Roy et celle de l'Arcade**. C'était pour la terminer plus vite, et aussi parce qu'une grande marée allait survenir que l'on avait choisi cette solution inélégante. Les

« Annales » se font discrètement l'écho de cette critique, mais annoncent en même temps qu'il y sera remédié. Nous lisons dans le numéro d'août 1883 : La grave question qui s'agitait depuis longtemps au sujet de la digue qui relie le Mont-Saint-Michel à la terre ferme est résolue : la commission chargée d'examiner la question du Mont-Saint-Michel s'est réunie le 19 juin au ministère de l'Instruction publique. Elle a adopté, par six voix contre trois la proposition de M. Morel consistant à faire aboutir la digue, qui a aujourd'hui son point d'attache entre la tour du Roy et celle de l'Arcade, aux rochers qui se trouvent à gauche de la digue, à proximité de l'entrée. Ce déplacement ne fut jamais réalisé ; seule une modeste passerelle en bois, comme aujourd'hui, (elle a été fréquemment restaurée et même totalement reconstruite) aboutit à l'entrée.

Le **chemin de fer** ne roule pas encore sur la digue. Les « Annales » de juin 1880 indiquent toujours Moidrey ou Pontorson comme les gares les plus proches auxquelles il faut descendre pour continuer, soit à pied, soit dans les voitures « omnibus ». Les voitures à cheval continueront encore longtemps de sillonner les grèves ; de nombreux touristes ou pèlerins en affréteront pour venir directement de Genêts.

En avril 1909, le Mont est enfin desservi directement par la **Compagnie des Chemins de Fer Normands**, qui a construit une ligne Pontorson-Le Mont-Saint-Michel : la gare s'appelle : Mont-Saint-Michel-digue. Une plaque tournante au pied du Mont permet d'inverser le circuit, et même un wagon demeure en permanence sur la digue : il sert de centre de tri postal pour le courrier. Combien de photos d'amateurs, combien de cartes postales nous rappellent ce spectacle unissant le passé et le progrès : le petit train crachant sa vapeur ou débarquant ses passagers au Mont-Saint-Michel, au pied d'un ensemble architectural vieux de plus de mille ans... À présent encore, les reproductions de ces cartes postales sont parmi les plus vendues.

Les « Propos Montois » reprennent en janvier 1910, et « **Gingatz** » rapporte les conclusions de l'Assemblée générale du Touring Club de France : *À cette assemblée, qu'il présidait, le ministre des Travaux Publics, M. Millerand, a fait une déclaration officielle relative à la question du Mont-Saint-Michel ; il a dit que les services des Ponts et Chaussées préparait en ce moment un projet de travaux ayant pour but de rendre au Mont-Saint-Michel son insularité complète, que ce projet serait terminé avant la fin de l'année 1909 et qu'il serait mis à exécution immédiatement, sans aucun délai.*

Les milliers d'adhérents au Touring-Club ont fait à M. Millerand une ovation, lui prouvant combien sa déclaration nette et vigoureuse sur le sauvetage du Mont-Saint-Michel répondait avec précision à leurs sentiments, à leurs vœux et à leurs espérances, lui donnant ainsi un avant-goût infiniment savoureux de l'approbation chaleureuse, unanime, qu'elle recevra du pays tout entier.

Et « **Gingatz** » continue de son propre cru : « **L'insularité du Mont-Saint-Michel** préoccupe à bon droit... tous ceux qui ont à cœur de rendre au Mont tout son aspect pittoresque, en partie déjà perdu, et menacé pour le restant par l'invasion des sables.

Couper la digue insubmersible ou tout au moins la rendre pénétrable aux flots de la mer, telle s'est imposée la solution du redoutable problème. Dans quelle mesure appliquera-t-on le remède et de quelle façon, le projet dont a parlé M. le ministre nous le fera voir prochainement puisque « sans aucun délai » il sera mis à exécution.

Ce texte a été publié en janvier 1910. Le numéro suivant des « Annales », daté de Mars 1910, est illustré par une photo de la digue prise du Saut-Gautier sous titrée : « *La digue est essentiellement*

hideuse par elle-même » suivant le propos de Monsieur Spronck, à la Chambre des députés, il relate en outre l'interpellation dudit M. Spronck en date du 27 janvier : « **Quand donnerez-vous le signal de l'exécution des travaux ? Quand supprimerez-vous ce hideux pédoncule ?** »

Dans sa réponse, continue le chroniqueur des « Annales », Monsieur Dujardin-Baumetz, ministre des Travaux-Publics, a rendu compte des mesures prises : d'abord, voici deux ans, une commission artistique fut instituée. Son rôle était facile : étudier si la digue était vraiment inesthétique ; la conclusion n'était pas douteuse. Restait le côté pratique, le plus difficile. Or, dans cet ensemble où il est question à la fois de grèves, de colmatage, de construction ou de démolition, plusieurs départements ministériels se trouvaient imbriqués. Aussi, une seconde commission interministérielle fut-elle établie...

Le problème à résoudre était celui-ci : l'existence de la digue, en exhaussant les grèves actuelles, a-t-elle pour résultat de faire perdre au Mont-Saint-Michel sa situation insulaire ? Voici la réponse du Conseil général des Ponts-et-Chaussées : « *Considérant au point de vue de l'exhaussement des grèves qu'il résulte des observations poursuivies depuis plus de vingt-cinq ans que,*

dans les limites du secteur d'isolement de 1000 mètres carrés créé par décision ministérielle du 9 août 1883, des variations du niveau des grèves se manifestent, tantôt dans le sens d'un relèvement, tantôt en sens contraire, et ne subissent que des variations de faible amplitude autour d'une position moyenne, ainsi se justifie cette assertion du procès-verbal : **La digue ne provoque aucun colmatage appréciable** ».

Tout au long de cette année 1910, il est question de « La digue ». C'est même sous ce titre, abondamment répété, que seront publiés tous les articles concernant cette fameuse digue : « La Question de la digue », tout simplement.

Par exemple, en avril : « Sous la signature de Charles-Henri Besnard, le "Mercure de France" du 1^{er} mars a donné une étude de "La Question de la digue du Mont-Saint-Michel". L'auteur conclut, naturellement, à la coupure de la digue, qu'il appelle de tous ses vœux. »

En septembre : « Le 28 juillet, sur la proposition de M. Jules Roche, la commission discutant du budget des Beaux-Arts s'est prononcée à l'unanimité pour la suppression de la digue qui relie le Mont-Saint-Michel à la terre ferme. On sait, d'après les journaux, que cette suppression est jugée nécessaire pour la préservation de ce site et de ce monument admirables ».

« Sans doute, continue le rédacteur des « Annales », sans doute, mais voici qu'à entendre des idées aussi subversives, certains pacifistes ont déjà perdu le sommeil. Dans un article récent où se lisent des tirades grandiloquentes autant que dénuées d'à propos et de vérité, M. Victor Margueritte se lamente : « Construite à grands frais en 1880 (sic), cette digue a permis aux sables mouvants de se fixer, aux polders du rivage de s'étendre, et ainsi un vaste domaine agricole a été lentement conquis sur le ravage du flot ; on voudrait aujourd'hui, sous prétexte que seules les grandes marées d'équinoxe rendent au Mont sa mouvante ceinture, démolir la digue et rendre à la mer des cultures qui lui ont été si péniblement arrachées. Et ce afin que quelques heures par jour, à chaque marée, le Mont retrouve sa physionomie d'antan. La bonne plaisanterie ! La reprendra-t-elle jamais, sa physionomie d'antan ? »

Nos « Annales » répondent : « Voyons, il suffit d'avoir visité le Mont une seule fois pour savoir que pratiquer dans la digue certaines coupures ne comporte nécessairement ni démolition totale, ni encore moins restitution à la mer des emprises formidables que l'on a faites sur son domaine. Nous ne pensons pas que les humanitaires, genre Margueritte, fassent école et

que le Parlement passe outre aux conclusions de la Commission. »

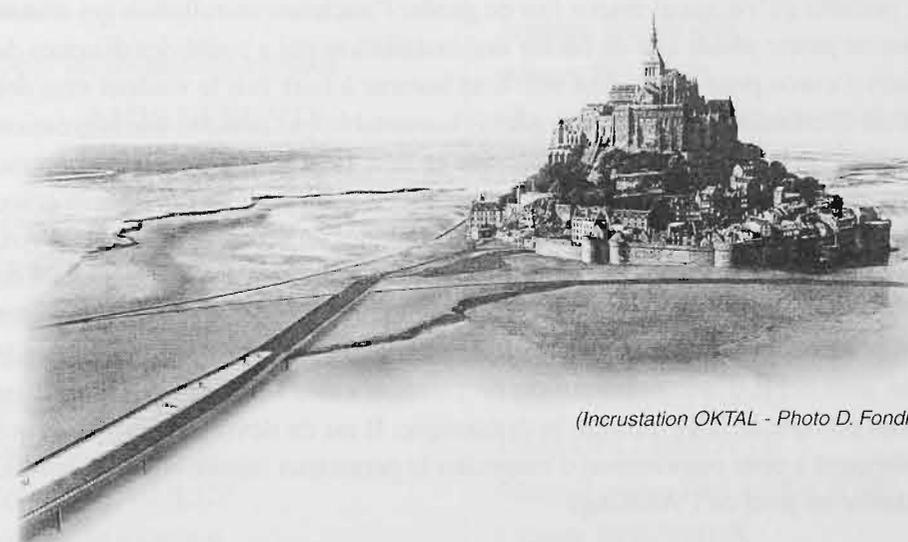
En octobre de la même année 1910, le député du Calvados, M. Delafosse, dans le journal « Le Gaulois » trace un portrait polémique des techniciens ou des technocrates, qu'il appelle *les ingénieurs*. Et les « Annales » de le citer : « *Ce sont des ingénieurs qui ont élevé la digue du Mont-Saint-Michel et ce sont des ingénieurs qui la défendent et la maintiennent contre l'unanime clameur de protestation qui retentit depuis vingt ans contre elle* ».

Et en décembre : « Les journaux nous annoncent que, dans son rapport sur le budget des Beaux-Arts, M. Paul Boncour proposera la démolition de la digue du Mont-Saint-Michel. Ils ajoutent même :

« *M. Paul Boncour soutiendra s'il le faut cette proposition à la tribune.* » « *Oui, il le faudra* », continuent les « Annales ». Encore conviendrait-il d'ajouter que si Boncour propose, la Chambre dispose... Et que disposera-t-elle ? Elle, qui démolit tant de vénérables choses, respectera peut-être cette hideur-là ? »

C'est sur de semblables propos que l'opinion publique locale se déchaînait en 1910. Cela a duré tout le vingtième siècle ; pourrait-on oser affirmer que lorsque les travaux de coupure de la digue envisagés auront commencé, il n'en sera pas de même ? À moins que ce ne soit le contraire ?

Jean BÉASSE



(Incrustation OKTAL - Photo D. Fondimarc)

Pauvre Archange de lumière !

« Archange de lumière, glorieux saint Michel,
entends notre prière et conduis-nous au Ciel »



Voilà le refrain que chante tous les ans les compagnons de Saint-Michel lorsqu'ils viennent en pèlerinage au Mont. Comment vont-ils pouvoir reprendre leur refrain cette année ? Il y a deux ans, les monuments historiques et la municipalité du Mont décident de reprendre tout l'éclairage de la commune et du monument. J'ai dit ce que je pensais de cette réalisation dans le numéro 4 des Annales de l'an 2000. Depuis non seulement rien ne s'est arrangé, mais par la suite d'un de ces blocages administratifs dont la France a le secret, l'installation n'a pas été entretenue. Aujourd'hui, alors que la saison 2002 est bien entamée, c'est un pitoyable spectacle qu'offre le rocher la nuit. Un projecteur sur trois est encore en fonctionnement, souvent il est mal orienté. Des pans entiers de l'Abbaye sont dans le noir, tant et si bien qu'il est impossible de reconnaître la silhouette pyramidale si caractéristique du Mont.

C'est laid, très laid ! C'est se moquer des visiteurs qui ne peuvent apprécier la beauté et la force de cette construction, c'est se moquer des habitants qui, à juste titre, pensent qu'on aurait mieux fait de garder l'ancienne installation qui n'était jamais en panne plutôt que de bâcler une installation qui a coûté des dizaines de milliers d'euros pour un résultat nul. Une horreur à faire fuir le visiteur vers des lieux où il est mieux respecté. Un gâchis lamentable qui marque une régression importante de la perception symbolique de ce lieu. Pendant onze siècles l'homme a su s'approprier le Mont, non pour le confisquer, mais pour en faire par la grâce de l'intelligence et des progrès spirituels et techniques un lieu de rencontre de l'Art, des Arts et de la Foi. Hormis la sombre période des prisons, il y eut le sursaut de 1865, le millénaire et le redéploiement de la vie religieuse, il y eut et il y a les travaux de restauration et d'entretien des bâtiments... tout cela allait dans le même sens celui d'une communion de création entre l'homme et Dieu. Il ne faudrait pas que le XXI^e inverse la dynamique. Il est du devoir de tous ceux qui s'intéressent à cette communion d'empêcher le pernicieux laisser-aller qui semble s'installer au pied de l'Archange

André FOURNIER - Recteur du Sanctuaire



Intentions de prière...

- pour une famille en deuil suite à un accident de la route de leur fils.
- pour une femme souffrant de la solitude et de la maladie.
- pour la paix dans une famille et plus largement pour la paix dans le monde.
- pour un jeune sans emploi.

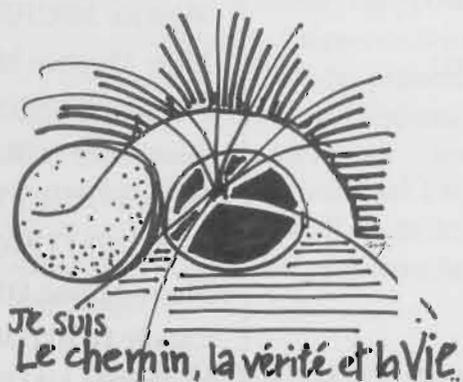
AMIS DÉFUNTS RECOMMANDÉS

Homère JULLIARD
Carmen CHATELARD
Diego GARCIA
Joseph MÉANTI
Élise SAINT PAUL
Bernard THOREL
Gérard DUMULET
Lucette MASSIAS
Narcisse LEGRAND

Louis BIANKAZI
Albert NDENGA
Emmanuel BITSINDOU
Prosper BANTSIMBA
Olivier KANZA
Maryse FRESCHET
Daniel TRILLOT
Marie-Pauline DORIDOT
Jeanne SIMON
Hubert BRUEKERT
Eugénie JUDENNE
Marie LANQUETIN
Estelle HUBERT
Henriette DELHOTEL
Marcelle LEROUX
Pierre LEROUX
Daniel BERNAY
Claude FORTIER
Georgette BOIZOT
Père Georges PILYPIACK
Jeanine DUMONT
Albert TECHER
Marguerite TANGAPRIGANIN
Hector RIVIÈRE
Maurice MICHEL
Mme Maurice MICHEL
Maurice KYBIDY
Dominique YOUNG TONG
Henri YOUNG TONG
Léon DELLEMOTTE
Marie-Louise DELLEMOTTE
Claude BOUTOUX
Mathurine VAUTELY

ENFANTS CONSACRÉS
À SAINT MICHEL
ET À NOTRE DAME DES ANGES

Clémence MISSOU
Clémentine HÉRIARD-DUBREUIL
Flore HÉRIARD-DUBREUIL
Arthur HÉRIARD-DUBREUIL
Quentin JOLIVET
Aurianne JOLIVET
Jean-Robert ROUSSEAU
Romain RICHARD
Marion RICHARD
Marie Vallaurys RICHARD
Olivia LIENHARDT
Camille LIENHARDT
Rémi SPEELMANN
Aurélien VANMANSART
Marius ARCHIMBAUD
Michel-Ange ARCHIMBAUD
Nguyen HONG PHUC
Yasmine TOINON
Aurélien BOLLA
Marine MOUQUET
Tino MOUQUET
Judith VERMOREL
Rachel JOUENNE
André JOUENNE
Gwenaëlle JOUENNE
Louise NIEPERON
Swann Claire GAY-CHAIEB



PÈLERINAGE
DES GRÈVES

18 JUILLET 2002

« pèlerin, dis ton espérance... »

8 h rassemblement à Genêt

8 h 30 départ pour la traversée des grèves

11 h 30 arrivée au Mont-Saint-Michel et procession vers l'abbaye

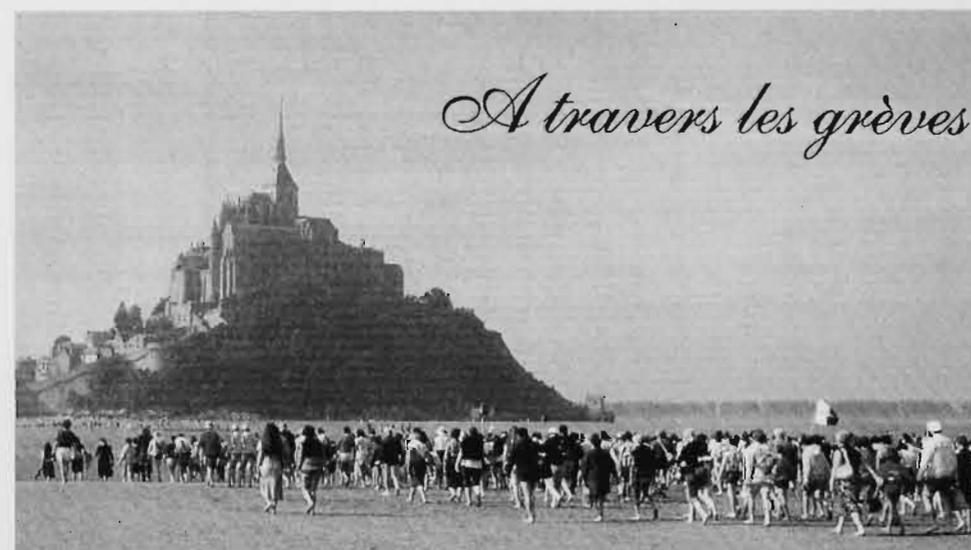
12 h 15 messe à l'abbaye

15 h célébration pénitentielle et chapelet au sanctuaire

de 15 h à 16 h 30 plusieurs ateliers vous seront proposés dans divers lieux sur le Mont

16 h 30 vêpres à la croix de Jérusalem

Retour à pied ou en car pour ceux qui le veulent vers
18 h 15





Horaires d'ouverture

La librairie du Sanctuaire sera heureuse de vous accueillir tout au long de l'année.

Vous pourrez vous y procurer de nombreux livres, cartes postales, CD et objets de piété.

Lundi :		14 h 45 / 17 h 45
Mardi :		
	9 h / 11 h 45	14 h 45 / 17 h 45
Mercredi :		
	9 h / 11 h 45	14 h 45 / 17 h 45
Jeudi :		
	9 h / 11 h 45	14 h 45 / 17 h 45
Vendredi :		
	9 h / 11 h 45	14 h 45 / 17 h 45
Samedi :		
	9 h / 11 h 45	14 h 45 / 17 h 45

Pour tout renseignement complémentaire par courrier :
MAISON DU PÈLERIN, BP 1 – 50170 Mont-Saint-Michel
 Tél. 02 33 60 14 05 – Fax 02 33 60 14 26
 E-mail : sanctuaire.saint.michel@wanadoo.fr
 Internet : www.cef.fr/coutances – Minitel : 3615 Gabriel